

Délégation suisse près l'OCDE, Paris

OFFICE FEDERAL DES AFFAIRES
ECONOMIQUES EXTERIEURESBerne, le 10 septembre 1987
Ri/fd

18 SEP. 1987

ZW	BT	IT	SA	ZL	BJ	M	Stag.	HB	DF			a/a

061.4

Visite en Suisse du Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor et au
Commerce extérieur de la Turquie, Yavuz Canevi (3 et 4 sept.
1987)

Mémo-Turquie

Remarques préliminaires

Une large part des entretiens qui se sont tenus à l'occasion de cette visite ont porté sur la situation économique de la Turquie. M. Canevi a procédé à une appréciation à la fois franche et réaliste de l'état et des perspectives de cette dernière. Il s'est voulu rassurant auprès des milieux d'affaires tout en lançant un appel aux banques pour qu'elles se montrent parcimonieuses en matière de financement de projets d'infrastructure qui ne contribueraient pas, ou seulement accessoirement, à une croissance de la capacité de production de la Turquie.

Les relations bilatérales économiques ont représenté la partie congrue des discussions. Il faut avant tout y voir le reflet d'une situation dans l'ensemble satisfaisante et l'absence de problèmes majeurs dans ce domaine.

Les différents entretiens se sont déroulés dans un excellent climat avec un hôte ouvert à la critique et influent sur la définition de la politique économique de son pays.

Situation économique de la Turquie

M. Canevi juge cette situation satisfaisante sur le plan extérieur. La Turquie a retrouvé une large partie de sa crédibilité. Désormais, elle suscite un écho positif dans les milieux d'affaires; le développement de son commerce extérieur en est révélateur.

La faculté dont l'industrie turque a fait preuve pour compenser rapidement ses pertes de marché dans certains pays islamiques reflète sa capacité d'adaptation et, conséquemment, le bien-fondé de la politique économique conduite par le Gouvernement en place. Rappelons en effet que les exportations de la Turquie vers les pays OCDE ont augmenté de quelque 50 % au cours de la première moitié de 1987.

Misant sur une augmentation annuelle de quelque 10 % des exportations au cours des années à venir ainsi que sur une croissance des recettes en provenance du tourisme (elles devraient atteindre 1,5 mia. de \$ en 1987, soit autant que les transferts de l'étranger de la main-d'oeuvre), M. Canevi estime que le déficit de la balance des paiements courants sera maîtrisable. En dépit de l'augmentation de la dette extérieure, son service devrait pouvoir être assumé de manière ponctuelle. D'ailleurs, cette augmentation n'est-elle pas due en premier lieu à l'évolution des taux de change sur le marché ? En effet, exprimée en \$, la dette a connu une croissance de 14 %. Libellée en DTS, elle aurait par contre diminué de 5 % entre 1985 et 1986. Au cours des deux années écoulées, la Turquie s'est acquittée d'un service de la dette qui a dépassé les montants empruntés. A défaut de procéder à une réduction de l'endettement (le Gouvernement estime qu'il n'en a actuellement pas les moyens), les autorités turques entendent restructurer la dette extérieure afin de réduire sensiblement les engagements à court terme. En 1989, la Turquie se sera acquittée de la totalité de ses obligations financières relevant des accords de rééchelonnement de la dette qu'elle a conclus à la fin de la dernière décennie dans le cadre du Consortium d'aide à la Turquie de l'OCDE.

Sur le plan domestique, le Chef de la délégation turque a rappelé que le principal sujet de préoccupation de ses autorités est l'inflation. Son taux actuel de 30 % - selon l'administration - ne devrait pas permettre d'atteindre l'objectif de 20 % que l'on s'est fixé pour l'année en cours. Ce taux d'inflation s'explique largement par une croissance record de l'économie (8 % en 1986; quelque 7 % en 1987).

La lutte contre l'inflation devrait revêtir une priorité au cours des mois à venir. Elle ne doit cependant ni entraîner une augmentation du chômage dont le niveau est déjà élevé (18 %), ni mettre en cause les objectifs d'une croissance soutenue de l'économie. De cette croissance dépend en effet le succès des mesures d'adaptation de structures de l'économie turque. Le Gouvernement entend néanmoins appliquer une politique budgétaire et monétaire restrictive. Il se propose de réduire les dépenses publiques grâce notamment à une contraction des investissements. Il escompte que le secteur privé prendra la relève en matière d'investissements productifs destinés à augmenter la capacité de l'appareil de production. Le plan de privatisation des entreprises étatiques que le Gouvernement entend appliquer à partir de cette année contribuera à réduire sensiblement les dépenses publiques. Ce plan devrait en outre entraîner une augmentation sensible de la productivité.

M. Canevi précise que, sur le plan monétaire, la politique de taux d'intérêts réels positifs sera poursuivie. Elle devrait favoriser l'épargne privée. La politique de taux de change sera conforme aux intérêts de l'industrie d'exportation: le taux de la livre turque sera régulièrement adapté en fonction de l'évolution des taux d'un panier de devises fortes. Le niveau de la masse monétaire sera appelé à évoluer selon un objectif précis de croissance. Après avoir renforcé la structure du secteur bancaire, le Gouvernement entend développer le marché des capitaux et ainsi favoriser la mise en place d'un authentique marché financier en Turquie.

Les autorités turques sont résolues à poursuivre leur politique économique d'ouverture, voire à l'intensifier dans tous les domaines possibles. Elles estiment que le point de non-retour est atteint: la mise en place d'un nouveau Gouvernement, quel qu'il soit, ne devrait pas remettre en cause cette politique. En plus, le processus d'intégration européenne auquel la Turquie a souscrit nécessite le respect des principes découlant d'un système d'économie de marché. Ce respect devrait être d'autant plus aisé que l'attitude de la Turquie à l'égard

de la CEE est soutenue par une très large majorité de la population ainsi que tous les partis politiques importants.

Pour l'avenir, poursuit M. Canevi, plusieurs éléments parlent en faveur de la Turquie: sa position géographique à la frontière de l'Occident et de l'Orient, sa demande d'adhésion à la CEE qui lui jette à la fois un nouveau défi et lui ouvre de nouvelles opportunités, sa place vis-à-vis des pays du Moyen-Orient en tant que Président du Comité économique de la Conférence islamique, ses perspectives d'affaires avec l'URSS suite au marché conclu pour la fourniture de gaz soviétique, ses plans en Anatolie en matière d'irrigation et de production d'électricité. Ces différents éléments devraient définitivement assurer le succès de la Turquie et susciter un intérêt croissant pour son marché, en particulier de la part des investisseurs étrangers.

Relations économiques bilatérales

Les deux délégations ont exprimé leur satisfaction à la vue du développement récent des courants d'échanges. Toutes deux ont appelé de leurs vœux la conclusion d'un accord de protection et de promotion des investissements ainsi que d'un accord de double imposition. La tenue en mars prochain d'une "Swisstech" à Istanbul a été accueillie avec satisfaction par notre partenaire. Le Secrétaire d'Etat F. Blankart et le Chef de la délégation suisse, l'Ambassadeur Ph. Lévy, ont rappelé au représentant des autorités turques l'intérêt que la Suisse accorde au projet "Marmara" (construction d'une centrale électrique).

Traitant des doléances de notre industrie, l'Ambassadeur Lévy a mis en évidence trois problèmes: le régime à l'importation pour certains biens de consommation (textiles), certaines pratiques de dédouanement, l'amélioration de la protection de la propriété intellectuelle (brevets). M. Canevi a invité la délégation suisse à lui fournir des informations complémentaires sur ces sujets afin de permettre à l'administration d'Ankara de les examiner et de tenter d'y remédier.

La délégation turque a indiqué l'intérêt de son industrie pour une intensification de la coopération industrielle bilatérale en tant que moyen devant permettre à la Turquie de disposer de la technologie dont elle a besoin pour assurer son développement économique. M. Canevi a rappelé les possibilités de coopération existantes sur les marchés tiers, notamment dans le domaine de la construction. Il a demandé un meilleur accès au marché suisse pour les vins rouges en fûts de son pays.

Appréciation générale

L'intérêt de cette visite a été évident. Notre hôte n'y est pas étranger. Son esprit de synthèse, la clarté de son analyse ont permis de se faire une idée précise de la situation économique de la Turquie et de ses perspectives. En outre, nous avons pu enregistrer avec satisfaction la décision des autorités d'Ankara de poursuivre leur politique libérale d'ouverture. Encore faut-il souhaiter que cette politique conduise à la suppression sur le marché turc de certains obstacles liés au régime d'importation, en particulier dans le domaine des biens de consommation. Nous avons également pu entendre que la Turquie va continuer à s'opposer avec détermination à toute tendance protectionniste dans le commerce international. (Des échanges de vues bilatéraux sur "l'Uruguay-round" ont eu lieu au cours de cette visite. Ils ont permis de constater des positions et préoccupations communes sur plusieurs sujets à l'ordre du jour de cette négociation commerciale multilatérale.)

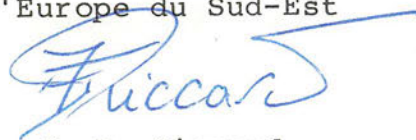
Au terme de cette visite, la Turquie nous apparaît une fois de plus comme un partenaire que l'on ne saurait négliger. L'importance actuelle de son marché pour notre industrie d'exportation - le volume de nos ventes en Turquie est plus ou moins comparable à celui atteint en Union soviétique, en Chine ou au Canada - et le potentiel que ce pays présente sont là pour nous le rappeler, si besoin est. Le processus d'intégration européenne dans lequel la Turquie s'est engagée conduira inmanquablement ce pays à développer ses relations économiques

avec les pays d'Europe occidentale, les Douze tout particulièrement.

Il est important pour la Suisse de ne pas se laisser distancer à l'avenir par ses partenaires concurrents de la CEE. C'est dire que la "Swisstech" de mars 1988 à Istanbul revêt certainement une importance toute particulière. On ne peut qu'espérer que nos milieux économiques saisissent cette occasion pour mieux se faire connaître chez des partenaires potentiels. Du côté gouvernemental, nous devons intensifier nos efforts pour rendre le cadre d'activités de nos entreprises aussi propice que possible au développement des affaires.

Il est vrai qu'une certaine prudence est de mise. Le regain de crédibilité dont jouit présentement la Turquie ne saurait en effet faire oublier plusieurs problèmes domestiques tels que l'inflation, sans parler de certains problèmes politiques. Tout laisse penser que les trois à quatre prochaines années seront déterminantes. Si la Turquie passe avec succès ce cap, elle pourra avancer certains atouts qui ne laisseront pas insensibles les Douze. C'est dire que la Turquie pourrait bien s'affirmer de plus en plus comme un partenaire européen à part entière au bénéfice d'un marché de quelque 70 mio. d'habitants d'ici l'an 2000. Il est vrai qu'auparavant cette population aura dû consentir passablement de sacrifices résultant de l'application d'une politique d'austérité rendue nécessaire par un besoin d'assainissement et de profonde restructuration de l'économie nationale. Ces sacrifices ne seront pas sans effet sur la propension à consommer de cette population.

Service des pays
d'Europe du Sud-Est



J.-F. Riccard

Annexes: Listes des délégations
Programme de la visite

Délégation suisse

- Philippe Lévy, Ambassadeur,
Délégué du Conseil fédéral aux accords
commerciaux, Berne

- Jean-François Riccard, Chef du Service des pays d'Europe du
Sud-Est,
Office fédéral des affaires économiques
extérieures, Berne

- Christian Hauswirth, Conseiller d'Ambassade,
Chargé d'affaires a.I.
Ambassade de Suisse, Ankara

- Dominik Furgler, Collaborateur diplomatique,
Service économique et financier, Départe-
ment fédéral des affaires étrangères,
Berne

- Paul Veyrassat, Premier Secrétaire,
Vorort de l'Union suisse du commerce et
de l'industrie, Zurich

- Christian Meuwly, Chef de projet,
Office suisse d'expansion commerciale,
Zurich

* TURKISH DELEGATION

* -----

* YAVUZ CANEVI :HEAD OF DELEGATION UNDERSECRETARY FOR TREASURY
AND FOREIGN TRADE OF THE PRIME MINISTRY

* DR.CUNEYT ELKER :DIRECTOR GENERAL OF AGREEMENTS UNDERSECRETARIAT
OF TREASURY AND FOREIGN TRADE OF THE PRIME MINIS
TRY

* FEVZI TABANLI :DEPUTY GENERAL DIRECTOR MINISTRY OF ENERGY AND
NATIONAL RESOURCES

* MONAT BALKAN :HEAD OF DEPARTMENT GENERAL DIRECTORATE OF EXPORTS
UNDERSECRETARIAT OF TREASURY AND FOREIGN TRADE OF
THE PRIME MINISTRY

* HAYRETTIN YILDIRIM:DEPUTY HEAD OF DEPARTMENT FOR FOREIGN CAPITAL STAT
E, PLANNING ORGANIZATION OF THE PRIME MINISTRY

* ALI HAYDAR KIBRITCIOGLU:EXPERT GENERAL DIRECTORATE OF FOREIGN
ECONOMIC RELATIONS UNDERSECRETARIAT OF TREASURY
AND FOREIGN TRADE OF THE PRIME MINISTRY

* REYHAN ATMACA :COMMERCIAL COUNSELLOR TURKISH EMBASSY IN BERN

* THE DELEGATION OF PRIVATE SECTOR

* -----

* MUMIN ERKUNT :UNION OF CHAMBERS AND COMMODITY EXCHANGE OF TURKEY

* NURETTIN KOCAK :CONSTRUCTION AND CONTRACTORS ASSOCIATION OF TURKEY

* MUSTAFA SUZER :FOREIGN TRADE ASSOCIATION OF TURKEY

* NAMIK EKINCI :FOREIGN TRADE ASSOCIATION OF TURKEY

* AHMET CETIN BUDAKLAR:DIRECTOR GENERAL OF TARIS

* ISIN CELEBI :DIRECTOR GENERAL OF METAS

* YUCEL ERDEM :SENTE'S CONSTRUCTION

* DR, RUHI GURDAG :SOYAK CONSTRUCTION

* FARUK SEYREK :ENTES CONSTRUCTION

* TEVFIK YAMANTURK :GURIS HOLDING

* ADNAN DINCEL :GURIS HOLDING

* ALI RIZA CARMIKLI :LIBAS CONSTRUCTION

* ERDEM GENCEREN :YUCELEN CONSTRUCTION

* FATIH YILMAZ :ATILLA DOGAN CONSTRUCTION

Berne, le 26 août 1987

Programme de la visite de M. Y. Canevi,
Sous-secrétaire d'Etat au Trésor et au Commerce extérieur
(Turquie)

3 septembre 1987

- 09.15 h Rencontre Ambassadeur Ph. Lévy et Sous-secrétaire
d'Etat Canevi
- 09.30 h Réunion bilatérale plénière
- 11.45 h Rencontre avec le Secrétaire d'Etat F. Blankart
- 15.00 h Visite de la Maison Hasler

4 septembre

- 08.15 h Rencontre avec le Président de la Direction générale
de la BNS, M. P. Languetin
- 11.00 h Rencontre avec une délégation des banques suisses
- 15.30 h Rencontre avec des représentants de la Maison BBC
- 17.00 h Rencontre avec des représentants d'Oerlikon-Bührle

* * *

Copie à:

Ambassade de Suisse, Ankara
Consulat général, Istanbul
Délégation suisse près l'AELE et le GATT, Genève
Délégation suisse près l'OCDE, Paris
Mission suisse auprès des Communautés européennes, Bruxelles
OSEC, Lausanne
OSEC, Zurich
Direction politique, DFAE
Service économique et financier, DFAE
Administration fédérale des finances, DFF
Administration fédérale des contributions, DFF
Office fédéral de l'aviation civile, DFTCE
Délégué aux réfugiés, DFJP
Office fédéral de l'agriculture, DFEP
OFIAMT, DFEP
Ambassadeur A. Maillard, Luxembourg
B, Cm, Ly, Py, Bd, Je, Ke; Bro, Jag, Jg, R, Zo; Le, Pl, Schä,
Sti, Wa; Er, Ri